



Le Saint-Siège

LETTRE DU PAPE

JEAN-PAUL II

AUX PRÊTRES

POUR LE JEUDI SAINT 1979

Chers Frères Prêtres,

1. Pour vous, je suis évêque ; avec vous, je suis prêtre

En ces premiers temps de mon nouveau ministère dans l'Église, j'éprouve un profond besoin de m'adresser à vous, à vous tous sans aucune exception, prêtres diocésains et religieux, qui êtes mes frères en vertu du sacrement de l'Ordre. Je désire avant tout exprimer ma foi en la vocation qui vous unit à vos évêques, en une communion particulière fondée sur le sacrement et le ministère, et par laquelle se construit l'Église, Corps mystique du Christ. Vers vous tous donc qui, en vertu d'une grâce spéciale et par un don particulier de vous-mêmes à notre Sauveur, supportez " le poids du jour et la chaleur" (1) dans les tâches multiples du service sacerdotal et pastoral, se sont tournés mes pensées et mon cœur dès l'instant où le Christ m'a appelé à cette Chaire sur laquelle autrefois saint Pierre a dû, par sa vie et par sa mort, répondre jusqu'au bout à la demande : "M'aimes-tu ? M'aimes-tu plus que ceux-ci ?" (2).

Sans cesse je pense à vous, je prie pour vous, avec vous *je cherche les voies de l'union spirituelle et de la collaboration* parce que, en vertu du sacrement de l'Ordre que j'ai reçu moi aussi des mains de mon évêque (le métropolitain de Cracovie, le Cardinal Adam-Étienne Sapieha, d'inoubliable mémoire), vous êtes mes frères. Je veux donc vous dire aujourd'hui, en adaptant les paroles de saint Augustin (3) : "Pour vous, je suis évêque ; avec vous, je suis prêtre". Il y a en effet aujourd'hui une circonstance particulière qui me pousse à vous confier quelques pensées que j'expose dans cette lettre : la proximité du Jeudi Saint. C'est la fête annuelle de notre sacerdoce qui réunit l'ensemble du presbyterium de chaque diocèse autour de son évêque dans la célébration commune de l'Eucharistie. C'est en ce jour que tous les prêtres sont invités à renouveler devant leur évêque et avec lui les promesses faites au moment de l'ordination sacerdotale ; et cela me permet, avec tous mes frères dans l'épiscopat, d'être associé à vous dans une unité toute spéciale, et surtout de me retrouver au cœur même du mystère de Jésus-Christ, auquel nous participons tous.

Le Concile Vatican II, qui a mis en relief d'une manière si explicite la collégialité de l'épiscopat dans l'Église, a donné également une forme nouvelle à la vie des communautés sacerdotales, reliées entre elles par un lien spécial de fraternité et unies à l'évêque de leur Église particulière. Toute la vie sacerdotale et tout le ministère sacerdotal servent à l'approfondissement et au renforcement de ce lien ; toutefois, une responsabilité particulière pour les diverses tâches concernant cette vie et le ministère est assumée, entre autres, par les Conseils presbytéraux qui, selon la pensée du Concile et du Motu proprio *Ecclesiae Sanctae* de Paul VI (4), doivent exercer leurs fonctions dans chaque diocèse. Tout cela tend à faire en sorte que chaque évêque, en union avec son presbyterium, puisse servir d'une manière plus efficace la grande cause de l'évangélisation. Par ce service, l'Église réalise sa mission, et même sa propre nature. Les paroles suivantes de saint Ignace d'Antioche confirment bien l'importance que doit avoir ici l'unité des prêtres avec leur évêque : "Ayez à cœur de faire toutes choses dans une divine concorde, sous la présidence de l'évêque qui tient la place de Dieu, des presbytres qui tiennent la place du sénat des Apôtres, et des diacres qui me sont si chers, eux qui ont reçu la charge du service de Jésus-Christ (5)."

2. L'amour du Christ et de l'Église nous unit

Il n'est pas dans mon intention de rappeler dans cette lettre tout ce qui constitue la richesse de la vie et du ministère des prêtres. Je renvoie ici à toute la tradition du magistère de l'Église et, d'une façon particulière, à la doctrine du Concile Vatican II contenue dans ses divers documents, surtout dans la constitution *Lumen Gentium* et dans les décrets *Presbyterorum ordinis* et *Ad gentes*. Je me rattache aussi à l'encyclique de mon prédécesseur Paul VI *Sacerdotalis caelibatus*. Enfin, je désire donner une grande importance au document *De Sacerdotio ministeriali* que le même Paul VI a approuvé comme fruit des travaux du Synode des Évêques de 1971 car il y a trouvé - bien que la session du Synode qui l'avait élaboré n'ait eu qu'un caractère consultatif - un exposé d'une importance essentielle en ce qui concerne l'aspect spécifique de la vie et du ministère des prêtres dans le monde contemporain.

Me référant à toutes ces sources que vous connaissez bien, je voudrais dans la présente lettre *aborder seulement quelques points* qui me semblent d'une importance extrême en cet instant de l'histoire de l'Église et du monde. Ce sont là des paroles qui m'ont été dictées par mon amour pour l'Église, laquelle ne sera en mesure d'accomplir sa mission vis-à-vis du monde que si, malgré toute la faiblesse humaine, elle reste fidèle au Christ. Je m'adresse, je le sais, à ceux auxquels seul l'amour du Christ a accordé, par une vocation spécifique, de se donner au service de l'Église et, dans l'Église, au service de l'homme, pour la solution des problèmes les plus importants, et avant tout de ceux qui concernent le salut éternel.

Même si au début de ces réflexions je me réfère à nombre de sources écrites et de documents officiels, je veux surtout me référer à cette source vivante qu'est notre commun amour pour le Christ et pour son Église, amour qui naît de la grâce de la vocation sacerdotale, amour qui est le

plus grand don de l'Esprit Saint (6).

3. *Pris d'entre les hommes.... établi pour intervenir en faveur des hommes*" (7)

Le Concile Vatican II a approfondi la conception du sacerdoce, le présentant dans l'ensemble de son enseignement comme expression des forces intérieures, de ce "dynamisme" par lequel se dessine la mission de l'ensemble du peuple de Dieu dans l'Église. Il faut ici se reporter surtout à la Constitution *Lumen Gentium* et en relire attentivement les divers paragraphes. La mission du peuple de Dieu se réalise par la participation à la fonction et à la mission de Jésus-Christ lui-même qui, comme chacun le sait, ont une triple dimension : c'est une mission et une fonction de prophète, de prêtre et de roi. Lorsqu'on analyse avec attention les textes conciliaires, il apparaît clairement qu'il faut parler d'une triple dimension du service et de la mission du Christ plutôt que de trois fonctions différentes. Elles sont en effet étroitement connexes, elles s'expliquent réciproquement, elles se conditionnent et s'éclairent l'une l'autre. En conséquence, c'est de cette triple unité que découle notre participation à la mission et à la fonction du Christ. Comme chrétiens, membres du peuple de Dieu, et ensuite comme prêtres participant à l'ordre hiérarchique, nous prenons notre source dans l'ensemble de la mission et de la fonction de notre Maître qui est prophète, prêtre et roi, pour lui rendre un témoignage particulier dans l'Église et devant le monde.

Le sacerdoce auquel nous participons par le sacrement de l'Ordre, qui a été "imprimé" à jamais dans nos âmes par un signe particulier de Dieu, le "caractère", *est en relation explicite avec le sacerdoce commun des fidèles*, c'est-à-dire de tous les baptisés, mais en même temps il y a entre eux "une différence essentielle et non seulement de degré" (8). Ainsi prennent leur pleine signification les paroles de l'auteur de la lettre aux Hébreux sur le prêtre qui, "pris d'entre les hommes, est établi pour intervenir en faveur des hommes" (9).

Il vaut mieux ici relire encore une fois ce texte classique du Concile qui exprime les vérités fondamentales sur le thème de notre vocation dans l'Église (10) :

"Le Christ Seigneur, grand prêtre pris d'entre les hommes (cf. *He*, 5, 1-5), a fait du peuple nouveau "un royaume, des prêtres pour son Dieu et Père" (cf. *Ap* 1, 6 ; 5, 9-10). Les baptisés, en effet, par la régénération et l'onction du Saint-Esprit, sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint, pour offrir, par toutes les activités du chrétien, autant de sacrifices spirituels, et proclamer les merveilles de celui qui des ténèbres les a appelés à son admirable lumière (cf. 1 *P* 2, 4-10). C'est Pourquoi tous les disciples du Christ, persévérant dans la prière et la louange de Dieu (cf. *Ac* 2, 42-47), doivent s'offrir en victimes vivantes, saintes, agréables à Dieu (cf. *Rm* 12, 1), porter témoignage du Christ sur toute la surface de la terre, et rendre raison, sur toute requête, de l'espérance qui est en eux d'une vie éternelle (cf. 1 *P* 3, 15).

"Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, bien qu'il y ait entre eux une différence essentielle et non seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à

l'autre : l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ. Celui qui a reçu le sacerdoce ministériel jouit d'un pouvoir sacré pour former et conduire le peuple sacerdotal, pour faire, dans le rôle du Christ, le sacrifice eucharistique et l'offrir à Dieu au nom du peuple tout entier ; les fidèles, eux, de par le sacerdoce royal qui est le leur, concourent à l'offrande de l'Eucharistie et exercent leur sacerdoce par la réception des sacrements, la prière et l'action de grâces, le témoignage d'une vie sainte, et par leur renoncement et leur charité effective."

4. Le prêtre, don du Christ pour la communauté

Il nous faut considérer à fond la signification non seulement théorique mais aussi existentielle de la "relation" mutuelle qui subsiste entre sacerdoce hiérarchique et sacerdoce commun des fidèles. S'il y a entre eux une différence essentielle et pas seulement de degré, cela résulte d'une richesse particulière du sacerdoce même du Christ, qui est le centre unique et la source unique aussi bien de la participation propre à tous les baptisés que de l'autre participation à laquelle on parvient par un sacrement distinct, le sacrement de l'Ordre. Ce sacrement, chers Frères, pour nous spécifique, fruit de la grâce particulière de la vocation et fondement de notre identité, en vertu de sa nature même et de tout ce qu'il produit dans notre vie et notre activité, sert à rendre les fidèles conscients de leur sacerdoce commun et à leur permettre de l'exercer (11) : il leur rappelle qu'ils sont le peuple de Dieu et les rend aptes à "offrir des sacrifices spirituels" (12), grâce auxquels le Christ lui-même fait de nous une éternelle offrande au (13) père. Cela se réalise avant tout lorsque le prêtre, qui "jouit d'un Pouvoir sacré... fait, dans le rôle du Christ (*in persona Christi*), le sacrifice eucharistique et l'offre à Dieu au nom du peuple tout entier " (14) comme nous le lisons dans le texte conciliaire rappelé ci-dessus.

Notre sacerdoce sacramental est donc à la fois "hiérarchique" et "ministériel". Il constitue un *ministerium* particulier, c'est-à-dire un "service" à l'égard de la communauté des croyants. Il ne tire donc pas son origine de cette communauté, comme si c'était elle qui "appelait" ou "déléguait". C'est en réalité un don pour cette communauté, et il provient du Christ lui-même, de la plénitude de son sacerdoce. Cette plénitude trouve son expression dans le fait que le Christ, en rendant tous les hommes aptes à offrir le sacrifice spirituel, en appelle quelques-uns et les habilite à être ministres de son propre Sacrifice sacramental, l'Eucharistie : à l'offrande de celle-ci concourent tous les fidèles, et en elle sont inclus tous les sacrifices spirituels du peuple de Dieu.

Conscients de cette réalité, nous comprenons de quelle manière notre sacerdoce est "hiérarchique", c'est-à-dire lié au pouvoir de former et de conduire le peuple sacerdotal (15), et, par cela même, "ministériel". Nous accomplissons cette fonction, par laquelle le Christ lui-même "sert" sans cesse le Père dans l'œuvre de notre salut. Toute notre existence sacerdotale est et doit être profondément imprégnée de ce service si nous voulons accomplir comme il faut le Sacrifice eucharistique *in persona Christi*.

Le sacerdoce exige une intégrité particulière de vie et de service, et cette intégrité convient souverainement à notre identité sacerdotale. En elle s'exprime en même temps la grandeur de notre dignité et la "disponibilité" correspondante : il s'agit de l'attitude de celui qui est prêt à accepter humblement les dons de l'Esprit Saint et à communiquer aux autres les fruits de l'amour et de la paix, à leur donner la certitude de la foi d'où découlent la profonde compréhension du sens de l'existence humaine et la capacité d'introduire l'ordre moral dans la vie des individus et des milieux humains.

Le sacerdoce nous est donné pour servir constamment les autres, comme le faisait le Christ Seigneur ; nous ne pouvons donc y renoncer en raison des difficultés que nous rencontrons et des sacrifices qui nous sont demandés. Comme les Apôtres, nous avons tout quitté pour suivre le Christ (16) et il nous faut persévérer à ses côtés, en acceptant jusqu'à la croix.

5. Au service du Bon Pasteur

En vous écrivant, se présentent à mon regard et à mon cœur les secteurs les plus étendus et les plus variés de la vie des hommes auxquels, chers Frères, vous êtes envoyés comme ouvriers dans la vigne du Seigneur (17). Mais la comparaison du troupeau (18) vaut aussi pour vous puisque, par le caractère sacerdotal, vous participez au charisme pastoral, ce qui est le signe d'une relation particulière de ressemblance avec le Christ, le Bon Pasteur. Vous êtes précisément revêtus de cette qualification, d'une façon toute spéciale. Bien que la sollicitude pour le salut des autres soit et doive être la tâche de chaque membre de la grande communauté du peuple de Dieu, et donc aussi de tous nos frères et sœurs laïcs - le Concile Vatican II s'est longuement exprimé sur ce sujet (19) - on attend cependant de vous, prêtres, une sollicitude et un engagement bien supérieurs, et bien différents de ceux d'un simple laïc ; votre participation au sacerdoce de Jésus-Christ a en effet, avec leur participation, une différence "essentielle et pas seulement de degré" (20).

De fait, le sacerdoce de Jésus-Christ est la source première de l'expression d'une sollicitude incessante et toujours efficace pour notre salut, qui nous permet de regarder vers lui justement comme vers le Bon Pasteur. Les paroles "le bon pasteur offre sa vie pour ses brebis" (21) ne se réfèrent-elles pas au Sacrifice de la Croix, à l'acte définitif du sacerdoce du Christ ? Ne nous indiquent-elles pas - à nous tous que le Christ Seigneur, par le sacrement de l'Ordre, a rendus participants de son Sacerdoce - le chemin que nous devons nous aussi parcourir ? Ces paroles ne nous disent-elles pas que notre vocation est une sollicitude singulière pour le salut de notre prochain, que cette sollicitude est une raison d'être particulière de notre vie sacerdotale, qu'elle lui donne précisément son sens, et que par elle seulement nous pouvons retrouver la pleine signification de notre vie, notre perfection, notre sainteté ? Ce thème est repris en divers endroits dans le décret conciliaire *Optatam Totius* (22).

Ce problème se comprend mieux, cependant, à la lumière des paroles de notre Maître lui-même

qui dit : "Celui qui veut sauver sa vie la perdra, mais celui qui perd sa vie à cause de moi et de l'Évangile la sauvera" (23). Ce sont là des paroles mystérieuses, et elles semblent paradoxales. Mais elles cessent d'être mystérieuses si nous essayons de les mettre en pratique. Le paradoxe disparaît alors, et la profonde simplicité de leur signification se révèle pleinement. Que cette grâce nous soit accordée à tous dans notre vie sacerdotale et dans notre service plein de zèle.

6. "L'art des arts est de guider les âmes" (24)

La sollicitude particulière pour le salut des autres, pour la vérité, pour l'amour et la sainteté de tout le peuple de Dieu, pour l'unité spirituelle de l'Église, qui nous a été confiée par le Christ en même temps que le pouvoir sacerdotal, s'exerce de diverses manières. Il est certain qu'elles sont bien diverses les voies par lesquelles, chers Frères, vous accomplissez votre vocation sacerdotale : les uns dans la pastorale paroissiale ordinaire ; d'autres en terre de mission ; d'autres encore dans le domaine des activités liées à l'enseignement, à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, en travaillant dans des organisations et des milieux divers pour y accompagner le développement de la vie sociale et culturelle ; d'autres auprès de ceux qui souffrent, sont malades ou abandonnés ; et parfois en vous trouvant vous-mêmes "cloués" sur un lit de douleur. Ces voies sont fort diverses, au point qu'il est impossible de les nommer toutes en particulier. Elles sont nécessairement nombreuses et différenciées, parce qu'il y a une variété dans la structure de la vie humaine, des processus sociaux, des traditions historiques et du patrimoine des différentes cultures et civilisations. Néanmoins, dans toute cette variété, vous êtes toujours et par-dessus tout porteurs de votre vocation particulière : vous êtes porteurs de la grâce du Christ, le Prêtre éternel, et du charisme du Bon Pasteur. Cela, vous ne pouvez jamais l'oublier ; vous ne pouvez jamais y renoncer ; vous devez le mettre en œuvre en tout temps, en tout lieu, de toute manière. Voilà en quoi consiste l'"art des arts" auquel Jésus-Christ vous a appelés. "L'art des arts est de guider les âmes", écrivait déjà saint Grégoire le Grand.

Je vous dis par conséquent, en reprenant ses propres termes efforcez-vous d'être des "artistes" de la pastorale. Il y en a eu beaucoup dans l'histoire de l'Église. Faut-il les énumérer ? C'est à chacun de nous que parlent, par exemple, saint François de Sales, saint Vincent de Paul, saint Alphonse de Liguori, le saint Curé d'Ars, saint Jean Bosco, le bienheureux Maximilien Kolbe, comme tant et tant d'autres. Chacun d'eux était différent des autres, était lui-même, était fils de son temps et "adapté" à son temps. Mais cette "adaptation" de chacun était une réponse originale à l'Évangile, une réponse nécessaire précisément pour cette époque ; elle était la réponse de la sainteté et du zèle. Il n'y a pas d'autre règle hors de celle-là pour "nous adapter", dans notre vie et notre activité sacerdotale, à notre époque et à l'actualité du monde. Sans aucun doute, il n'est pas possible de considérer comme une "adaptation" adéquate les divers projets et tentatives de "laïcisation" de la vie sacerdotale.

7. Dispensateur et témoin

La vie sacerdotale est construite sur le fondement du sacrement de l'Ordre, qui imprime dans notre âme le signe d'un caractère indélébile. Ce signe, imprimé au plus profond de notre être humain, a sa dynamique "personnalisante". La personnalité sacerdotale doit être pour les autres un signe et une indication clairs et limpides. Telle est la première condition de notre service pastoral. Les hommes, parmi lesquels nous sommes choisis et pour lesquels nous sommes établis (25), veulent surtout voir en nous ce signe et cette indication, et ils en ont le droit. Il peut nous sembler parfois qu'ils ne le veulent pas, ou qu'ils désirent que nous soyons en tout "comme eux" ; il peut arriver qu'ils semblent même l'exiger de nous. C'est ici que sont nécessaires un profond "sens de la foi" et "le don de discernement". Il est très facile, en effet, de se laisser guider dans les apparences et de devenir les victimes d'une illusion fondamentale. Ceux qui réclament la laïcisation de la vie sacerdotale et qui applaudissent à ses différentes manifestations nous abandonneront certainement quand nous succomberons à la tentation. Nous cesserons alors d'être nécessaires et populaires. Notre époque est caractérisée par diverses formes de "manipulation" et d'"utilisation" de l'homme, mais nous, nous ne pouvons céder à aucune d'entre elles (26). En définitive, seul s'avérera toujours nécessaire aux hommes le prêtre qui est conscient du sens plénier de son sacerdoce : le prêtre qui croit profondément, qui professe sa foi avec courage, qui prie avec ferveur, qui enseigne avec une profonde conviction, qui sert, qui réalise dans sa vie le programme des Béatitudes, qui sait aimer de manière désintéressée, qui est proche de tous et, en particulier, des plus nécessiteux.

Notre activité pastorale exige que nous soyons proches des hommes et de tous leurs problèmes, aussi bien de leurs problèmes personnels et familiaux que de leurs problèmes sociaux, mais elle exige aussi que nous soyons proches de tous ces problèmes "en prêtres". C'est seulement ainsi qu'au milieu de tous ces problèmes nous restons nous-mêmes. Si donc nous sommes vraiment au service de ces problèmes humains, parfois très difficiles, nous conservons alors notre identité et nous sommes vraiment fidèles à notre vocation. Il nous faut mettre une grande perspicacité à rechercher, avec tous les hommes, la vérité et la justice, dont nous ne pouvons trouver la dimension véritable et définitive que dans l'Évangile, bien plus, dans le Christ, lui-même. Notre tâche est de servir la vérité et la justice dans les dimensions de la "temporalité", humaine, mais toujours dans une perspective qui soit celle du salut éternel. Celui-ci tient compte des conquêtes temporelles de l'esprit humain dans le domaine de la connaissance et de la morale, comme l'a rappelé de façon admirable le Concile Vatican II (27), mais il ne s'identifie pas avec elles et, en réalité, il les dépasse : "Ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu.... c'est ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment. (28)" Nos frères dans la foi, et aussi les non-croyants, attendent de vous que nous soyons toujours en mesure de leur indiquer cette perspective, que nous en devenions des témoins authentiques, que nous soyons des dispensateurs de la grâce, des serviteurs de la Parole de Dieu. Ils attendent que nous soyons des hommes de prière.

Parmi nous, il y a aussi ceux qui ont uni leur vocation sacerdotale, d'une manière spéciale, à une vie intense de prière et de pénitence, dans la forme strictement contemplative de leurs Ordres religieux. Que ceux-là se rappellent que leur ministère sacerdotal, même sous cette forme, est

ordonné - d'une façon particulière - à la grande sollicitude du Bon Pasteur, qui est la sollicitude pour le salut de tout homme ! Nous devons tous nous en souvenir : il n'est permis à aucun d'entre nous de mériter le nom de "mercenaire", c'est-à-dire de celui "à qui les brebis n'appartiennent pas", celui qui, "s'il voit venir le loup, laisse les brebis et s'enfuit, et le loup s'en empare et les disperse. C'est qu'il est mercenaire et ne se soucie pas des brebis" (29). La sollicitude de tout bon pasteur est que les hommes "aient la vie et l'aient en abondance" (30), afin qu'aucun d'eux ne soit perdu (31) mais ait la vie éternelle. Faisons en sorte que cette sollicitude pénètre profondément dans nos âmes : essayons de la vivre. Qu'elle caractérise notre personnalité et qu'elle soit à la base de notre identité sacerdotale.

8. Signification du célibat

Permettez-moi d'aborder ici le problème du célibat sacerdotal. Je le traiterai d'une manière synthétique parce qu'il a déjà été envisagé d'une manière approfondie et complète durant le Concile et, par la suite, dans l'encyclique *Sacerdotalis caelibatus*, et encore pendant la session ordinaire du Synode des Évêques de 1971. Cette réflexion s'est avérée nécessaire pour présenter le problème d'une façon encore plus réfléchie, et aussi pour motiver plus profondément encore le sens de la décision que l'Église latine a prise il y a tant de siècles et à laquelle elle s'est efforcée de rester fidèle, fidélité qu'elle désire conserver également à l'avenir. L'importance de ce problème est si grave, son lien avec le langage de l'Évangile lui-même est si étroit, que nous ne pouvons pas, dans le cas précis, penser avec des catégories différentes de celles dont se sont servis le Concile, le Synode des Évêques et le grand Pape Paul VI. Nous pouvons seulement chercher à comprendre plus profondément ce problème et à y répondre d'une façon plus réfléchie, nous libérant des diverses objections qui ont toujours - comme encore maintenant - été soulevées contre le célibat sacerdotal, et des diverses interprétations qui s'appuient sur des critères étrangers à l'Évangile, à la Tradition et au Magistère de l'Église, critères, ajouterons-nous, dont l'exactitude et le fondement " anthropologique " se révèlent fort douteux et de valeur toute relative.

Nous ne devons pas trop nous étonner, du reste, de toutes ces objections et critiques, qui se sont intensifiées dans la période postconciliaire mais semblent aller en s'atténuant ici et là aujourd'hui. Jésus-Christ, après avoir présenté aux disciples la question du renoncement au mariage " en vue du Royaume des cieux ", n'a-t-il pas ajouté ces paroles significatives : " Comprenez qui pourra ! " (32) L'Église latine, en se rapportant à l'exemple du Christ Seigneur lui-même, à l'enseignement des Apôtres et à toute la tradition qui lui est propre, a voulu et continue à vouloir que tous ceux qui reçoivent le sacrement de l'Ordre assument ce renoncement " en vue du Royaume des cieux ". Cette tradition, toutefois, va de pair avec le respect des traditions différentes d'autres Églises. Elle constitue en effet une caractéristique, une particularité et un héritage de l'Église catholique latine : celle-ci lui doit beaucoup et est décidée à persévérer dans cette voie malgré toutes les difficultés auxquelles une telle fidélité pourrait l'exposer, malgré aussi les divers symptômes de faiblesse et de crise de certains prêtres. Nous avons tous conscience de porter ce trésor dans des vases d'argile (33) ; mais nous savons bien que c'est un trésor.

Pourquoi un trésor ? Est-ce que nous voulons par là diminuer la valeur du mariage et la vocation à la vie familiale ? Ou est-ce que nous nous laissons aller au mépris manichéen pour le corps et pour ses fonctions ? Est-ce que nous voulons en quelque sorte déprécier l'amour qui conduit l'homme et la femme au mariage et à l'union conjugale des corps pour former ainsi " une seule chair " (34). Comment pourrions-nous penser et raisonner ainsi si nous savons, si nous croyons et proclamons, avec saint Paul, que le mariage est un " grand mystère " en référence au Christ et à l'Église (35) ? Par ailleurs, aucun des motifs allégués parfois pour essayer de nous " convaincre " de l'inopportunité du célibat ne correspond à la vérité que l'Église proclame et qu'elle cherche à réaliser dans la vie par l'engagement que prennent les prêtres avant leur ordination. Le célibat est justement un " don de l'Esprit ". Un don semblable, bien que différent, est contenu dans la vocation à l'amour conjugal véritable et fidèle, orienté vers la procréation selon la chair, dans le contexte si élevé du sacrement de mariage. On sait combien ce don est fondamental pour construire la grande communauté de l'Église, peuple de Dieu. Mais si cette communauté veut répondre pleinement à sa vocation en Jésus-Christ, il faut que se trouve en elle, selon la proportion voulue, cet autre " don ", le don du célibat, " en vue du Royaume des cieux " (37).

Pour quelle raison l'Église catholique latine lie-t-elle ce don non seulement à la vie des personnes qui acceptent le programme austère des conseils évangéliques dans les Instituts religieux mais aussi à la vocation au sacerdoce à la fois hiérarchique et ministériel ? Elle le fait parce que le célibat " en vue du Royaume " n'est pas seulement un signe eschatologique : il a également une grande signification sociale, dans la vie présente, pour le service du peuple de Dieu. Par son célibat, le prêtre devient " l'homme pour les autres ", d'une manière différente de celui qui, en se liant à la femme dans l'union conjugale, devient lui aussi, comme époux et père, " homme pour les autres " surtout dans le cercle de sa propre famille, c'est-à-dire pour son épouse, et avec elle pour ses enfants auxquels il a donné la vie. Le prêtre, en renonçant à cette paternité propre aux époux cherche une autre paternité, et même presque une autre maternité quand on pense aux paroles de l'Apôtre au sujet des enfants qu'il engendre dans la douleur (38). Ce sont là des enfants de son esprit, des hommes confiés par le Bon Pasteur à sa sollicitude. Ces hommes sont nombreux, plus nombreux que ceux que peut embrasser une simple famille humaine. La vocation des prêtres est grande et le Concile enseigne qu'elle est universelle : elle est au service de toute l'Église (39) ; elle est donc aussi missionnaire. Normalement, elle est liée au service d'une communauté déterminée du peuple de Dieu dans laquelle chacun s'attend à recevoir attention, sollicitude, amour. Pour être disponible à un tel service, à une telle sollicitude, à un tel amour, le cœur du prêtre doit être libre. Le célibat est le signe d'une liberté en vue du service. Par ce signe, le sacerdoce hiérarchique, ou " ministériel ", est, selon la tradition de notre Eglise, plus étroitement ordonné au sacerdoce commun des fidèles.

9. Épreuve et responsabilité

On peut considérer comme le fruit d'une équivoque - pour ne pas dire de la mauvaise foi -

l'opinion assez répandue selon laquelle le célibat sacerdotal dans l'Église catholique serait simplement une institution imposée par la loi à ceux qui reçoivent le sacrement de l'Ordre. Nous savons tous qu'il n'en est pas ainsi. Tout chrétien qui reçoit le sacrement de l'Ordre s'engage au célibat, en pleine conscience et en toute liberté, après une préparation de plusieurs années, une profonde réflexion et une prière assidue. La décision de vivre dans le célibat, il ne la prend qu'après être parvenu à la ferme conviction que le Christ lui concède ce " don " pour le bien de l'Église et pour le service des autres. C'est seulement alors qu'il s'engage à l'observer durant toute sa vie. Il est évident qu'une telle décision oblige non seulement en vertu de la " loi " établie par l'Église, mais aussi en vertu de la responsabilité personnelle. Il s'agit ici *d'être fidèle à la Parole donnée au Christ et à l'Église*. La fidélité à cette parole est à la fois un devoir et le test de la maturité intérieure du prêtre, elle est l'expression de sa dignité personnelle. Cela se manifeste dans toute sa clarté lorsque la fidélité à la parole donnée au Christ, par un engagement conscient et libre au célibat pour toute la vie, rencontre des difficultés, est mise à l'épreuve, ou bien est exposée à la tentation, toutes choses qui n'épargnent pas le prêtre, pas plus que n'importe quel homme ou n'importe quel chrétien. A ce moment, chacun doit chercher le soutien dans une prière plus fervente. Il doit, grâce à la prière, retrouver en lui-même l'attitude d'humilité et de sincérité à l'égard de Dieu et de sa propre conscience, dans laquelle justement il puise la force de soutenir ce qui vacille. C'est alors que naît en lui une confiance semblable à celle qui faisait dire à saint Paul : " Je puis tout en Celui qui me rend fort (40). " Ces vérités sont confirmées par l'expérience de nombreux prêtres et démontrées par les réalités de la vie. Leur acceptation constitue le fondement de la fidélité à la parole donnée au Christ, qui est en même temps le test de l'authentique fidélité à sa propre conscience, à sa propre humanité et dignité. Il faut penser à tout cela surtout dans les moments de crise, au lieu de recourir à la dispense entendue au sens d'"intervention administrative ", comme si, au contraire, il ne s'agissait pas en réalité d'une profonde question de conscience et d'une preuve de maturité humaine. Dieu a droit à ce que chacun d'entre nous lui donne cette preuve, s'il est vrai que la vie terrestre est pour tout homme un temps de mise à l'épreuve. Mais Dieu veut également que nous sortions vainqueurs de telles épreuves et il nous donne pour cela la force nécessaire.

Il faut peut-être ajouter ici, et non sans raison, que l'engagement de la fidélité conjugale, dérivant du sacrement de mariage, crée à son niveau des obligations analogues et qu'il devient parfois un terrain d'expériences et d'épreuves analogues pour les époux, maris et femmes : ces " épreuves du feu " leur fournissent également le moyen de vérifier la valeur de leur amour. L'amour en effet, dans toute sa dimension, n'est pas seulement un appel, mais encore un devoir. Ajoutons enfin que nos frères et soeurs liés par le mariage *ont le droit d'attendre de nous*, prêtres et pasteurs, le bon exemple et *le témoignage de la fidélité à la vocation jusqu'à la mort*, fidélité à la vocation que nous suivons en recevant le sacrement de l'Ordre, comme ils la suivent en recevant le sacrement de mariage. Même dans ce cadre et en ce sens, nous devons comprendre notre sacerdoce ministériel comme une " subordination " au sacerdoce commun de tous les fidèles, des laïcs, spécialement de ceux qui vivent dans le mariage et forment une famille. De cette manière nous servons " à construire le corps du Christ " (41) ; autrement, au lieu de contribuer à son édification, nous en affaiblissons l'organisme spirituel. A cette édification du corps du Christ est étroitement lié l'authentique développement de la personnalité humaine de chaque chrétien - comme d'ailleurs

de chaque prêtre qui se réalise à la mesure du don du Christ. La désagrégation de l'organisme spirituel de l'Église ne favorise certainement pas le développement de la personnalité humaine et ne constitue pas une preuve de cette dernière.

10. *Il est nécessaire de se convertir chaque jour*

" Que devons-nous faire ? " (42) : c'est ainsi, semble-t-il, que vous posez la question, chers Frères, comme tant de fois la posaient au Christ Seigneur les disciples et ceux qui les écoutaient. Que doit faire l'Église, quand il semble que les prêtres font défaut, quand leur manque se fait sentir spécialement en certains pays ou en certaines régions du monde ? De quelle façon devons-nous répondre aux immenses besoins d'évangélisation, et comment pouvons-nous rassasier ceux qui ont faim de la Parole et du Corps du Seigneur ? L'Église, qui s'engage à maintenir le célibat des prêtres comme don particulier en vue du Royaume de Dieu, professe la foi et exprime l'espérance envers son Maître, Rédempteur et Époux, et en même temps envers " celui qui est le maître de la moisson " et " le dispensateur du don " (43). En effet, " tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières " (44).

Nous ne pouvons pas, en ce qui nous concerne, affaiblir cette foi et cette confiance par notre doute humain, ou notre Pusillanimité. Par conséquent, nous devons tous nous convertir chaque jour. Nous savons que c'est là une exigence fondamentale de l'Évangile adressée à tous les hommes (45), et nous devons d'autant plus la considérer comme adressée à nous. Si nous avons le devoir d'aider les autres à se convertir, nous devons agir de même et continuellement en ce qui concerne notre propre vie. Nous convertir signifie retourner à la grâce même de notre vocation, méditer l'infinie bonté et l'amour infini du Christ qui s'est adressé à chacun d'entre nous en nous appelant par notre nom : Suis-moi ". Nous convertir veut dire " rendre compte " de notre service, de notre zèle, de notre fidélité, devant le Seigneur de nos cœurs, parce que nous sommes " serviteurs du Christ et intendants des mystères de Dieu " (46). Nous convertir, cela veut dire " rendre compte " aussi de nos négligences et péchés, de notre pusillanimité, de notre manque de foi et d'espérance, de notre façon de penser seulement " de manière humaine " et non pas " à la manière de Dieu ". Souvenons-nous à ce sujet de l'avertissement que le Christ donna à saint Pierre lui-même (47). Nous convertir signifie, pour nous, chercher à nouveau le pardon et la force de Dieu dans le sacrement de la réconciliation et ainsi recommencer toujours et progresser chaque jour, nous maîtriser, réaliser des conquêtes spirituelles, donner joyeusement, parce que " Dieu aime celui qui aime avec joie " (48).

Nous convertir veut dire " toujours prier sans jamais se lasser " (49). *La prière est d'une certaine manière la condition première et ultime de la conversion*, du progrès spirituel, de la sainteté. Ces dernières années - au moins en certains milieux - on a peut-être trop discuté sur le sacerdoce, sur " l'identité " du prêtre, sur la valeur de sa présence dans le monde contemporain, et peut-être, par contre, a-t-on trop peu prié. Il n'y a pas eu assez d'élan pour réaliser le sacerdoce lui-même grâce à la prière, pour rendre efficace son authentique dynamisme évangélique, pour fortifier l'identité sacerdotale. C'est la prière qui définit le style essentiel du sacerdoce ; sans elle, ce style se

déforme. La prière nous aide à retrouver toujours la lumière qui nous a conduits dès le commencement de notre vie sacerdotale, et qui nous conduit continuellement, même si parfois elle semble se perdre dans l'obscurité. La prière nous permet de nous convertir sans cesse, de demeurer toujours tendus vers Dieu, ce qui est indispensable si nous voulons conduire les autres vers Lui. La prière nous aide à croire, à espérer et à aimer, même quand notre faiblesse humaine y fait obstacle.

En outre, la prière nous permet de redécouvrir sans cesse les dimensions de ce Royaume pour la venue duquel nous prions quotidiennement, en répétant les paroles que le Christ nous a enseignées. Nous percevons alors *quelle est notre place dans la réalisation de cette demande* : " *Que ton Règne vienne* ", et nous voyons combien nous sommes nécessaires pour qu'une telle demande se réalise. Et peut-être, lorsque nous prions, apercevrons-nous plus facilement ces " champs qui sont déjà blancs pour la moisson " (50), et comprendrons-nous le sens des paroles que le Christ prononça en les voyant : " *Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson* (51). "

Nous devons joindre la prière à un continuel travail sur nous-mêmes : *c'est la formation permanente*. Comme le rappelle justement le document publié à ce sujet par la S. Congrégation pour le Clergé (52), une telle formation doit être aussi bien intérieure, c'est dire visant à l'approfondissement de la vie spirituelle du prêtre, que pastorale et intellectuelle (philosophique et théologique). Si donc notre activité pastorale, l'annonce de la Parole et l'ensemble du ministère sacerdotal dépendent de l'intensité de notre vie intérieure, celle-ci doit également trouver son soutien dans une étude assidue. Il ne suffit pas d'en rester à ce que nous avons appris au séminaire, même s'il s'agit d'études accomplies au niveau universitaire, vers lesquelles la S. Congrégation pour l'Éducation Catholique oriente résolument. Ce processus de formation intellectuelle doit se prolonger durant toute la vie, spécialement à l'époque actuelle, caractérisée - en beaucoup de régions du moins - par un développement général de l'instruction publique et de la culture. Devant les hommes qui bénéficient de ce développement, nous devons être des *témoins* de Jésus-Christ, adéquatement *qualifiés*. Comme maîtres de la vérité et de la morale, nous devons leur rendre compte, de manière convaincante et efficace, de l'espérance qui nous vivifie (53). Cela fait aussi partie du processus de la conversion quotidienne à l'amour, grâce à la vérité.

Chers frères, vous qui " supportez le poids du jour et la chaleur " (54), vous qui avez mis la main à la charrue et qui ne regardez pas en arrière (55), et vous, peut-être plus encore, qui doutez du sens de votre vocation ou de la valeur de votre service : pensez à ces lieux où les hommes attendent avec angoisse un prêtre, où, depuis des années, ressentant son absence, ils ne cessent de souhaiter sa présence. Il arrive parfois qu'ils se réunissent dans un sanctuaire abandonné et qu'ils mettent sur l'autel l'étole encore conservée et récitent toutes les prières de la liturgie eucharistique ; et voici qu'au moment qui correspondrait à la transsubstantiation, descend parmi eux un profond silence, parfois peut-être interrompu par un sanglot... tant ils désirent ardemment

entendre les paroles que seules les lèvres d'un prêtre peuvent prononcer efficacement ! Ils désirent si vivement la communion eucharistique, à laquelle ils ne peuvent participer que par l'intermédiaire du ministère sacerdotal, et ils attendent de même avec tant d'anxiété de pouvoir entendre les paroles divines du pardon : *Ego te absolvo a peccatis tuis !* ils ressentent si profondément l'absence d'un prêtre au milieu d'eux !... De tels lieux ne manquent pas dans le monde. Si donc quelqu'un parmi vous doute du sens de son sacerdoce, s'il pense que celui-ci est " socialement "infructueux ou inutile, qu'il réfléchisse sur tout cela !

Il faut nous convertir chaque jour, redécouvrir chaque jour le don obtenu du Christ lui-même dans le sacrement de l'Ordre, en approfondissant l'importance de la mission salvifique de l'Église et en réfléchissant sur la signification élevée de notre vocation à la lumière de cette mission.

11. Mère des prêtres

Chers frères, au début de mon ministère, je vous confie tous à la Mère du Christ, qui est d'une manière particulière notre Mère : la Mère des prêtres. En effet, le disciple préféré, l'un des Douze, qui avait reçu au Cénacle cette parole : " Faites ceci en mémoire de moi " (56), le Christ le désigna du haut de la croix à sa Mère par ces paroles : " Voici ton fils " (57). Par ces paroles du Rédempteur agonisant, l'homme qui avait reçu, le Jeudi Saint, le pouvoir de célébrer l'Eucharistie fut donné comme " fils " à sa Mère. Nous tous, par conséquent, qui recevons le même pouvoir par l'ordination sacerdotale, nous avons les premiers, en un certain sens, le droit de voir en elle notre Mère. Je désire donc que vous tous, avec moi, vous retrouviez en Marie la Mère du sacerdoce que nous avons reçu du Christ. Je désire en outre que vous lui confiiez de façon Particulière votre sacerdoce. Permettez que je le fasse moi-même, *en confiant à la Mère du Christ* chacun de vous - sans aucune exception - de manière solennelle, et en même temps en toute simplicité et humilité. Je prie néanmoins chacun d'entre vous, chers frères, de le faire lui-même, personnellement, comme le lui dictent son propre cœur, surtout son amour personnel envers le Christ-Prêtre, et aussi sa propre faiblesse, qui va de pair avec le désir de servir et de marcher vers la sainteté. Je vous en prie.

L'Église d'aujourd'hui s'exprime sur elle-même surtout dans la Constitution dogmatique *Lumen Gentium*. Là aussi, dans le dernier chapitre, elle reconnaît qu'elle porte ses regards vers Marie comme vers la Mère du Christ, parce qu'elle-même se nomme mère et qu'elle désire être mère en engendrant pour Dieu les hommes à une vie nouvelle(58). Oh ! chers Frères, comme vous êtes liés vous-mêmes à cette cause de Dieu ! Combien cette cause est gravée dans votre vocation, votre ministère et votre mission ! En conséquence, au milieu du peuple de Dieu qui regarde Marie avec tant d'amour et d'espoir, vous devez la regarder avec une espérance et un amour exceptionnels. En effet, vous devez annoncer le Christ qui est son fils. Et qui mieux que sa Mère vous transmettra la vérité sur lui ? Vous devez nourrir du Christ le cœur des hommes. Et qui pourra vous rendre plus conscients de ce que vous faites, sinon celle qui l'a nourri ? " Nous te

saluons, ô corps véritable (du Christ), né de la Vierge Marie. " Il y a dans notre sacerdoce ministériel *la dimension merveilleuse et très profonde de notre proximité avec la Mère du Christ*. Efforçons-nous donc de vivre dans cette dimension. S'il est permis de se référer ici à sa propre expérience, je vous dirai qu'en vous écrivant je me reporte surtout à mon expérience personnelle.

En vous faisant part de toutes ces réflexions en ces premiers temps de mon service de l'Église universelle, je ne cesse de prier, Dieu de vous combler, vous qui êtes prêtres de Jésus-Christ, de toute bénédiction et de toute grâce, et moi, en gage et en témoignage de cette communion dans la prière, je vous bénis de tout cœur au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit.

Recevez cette bénédiction. Accueillez les paroles du nouveau Successeur de Pierre, de ce Pierre auquel le Seigneur ordonna : " Toi donc, lorsque tu seras revenu, affermis tes frères(59). " Priez sans cesse pour moi avec toute l'Église, afin que je réponde à cette exigence du primat d'amour que le Seigneur a posé comme fondement de la mission de Pierre quand il lui a dit : " Pais mes brebis (60). " Ainsi soit-il !

Du Vatican, le 8 avril 1979, dimanche des Rameaux et de la Passion, en la première année de mon pontificat.

IOANNES PAULUS II

NOTES

(1) Cf. *Mt* 20, 12.

(2) Cf. *Jn* 21, 15-17.

(3) " Vobis enim sum episcopus, vobiscum Christianus " (Serm. 340, 1 : PL 38, 1483).

(4) Cf. I, art. 15.

(5) *Ep. ad Magnesios*, VI, 1 : *Patres Apostolici* I, éd. Funk, p. 235.

(6) Cf. *Rm* 5, 5 ; 1 *Co* 12, 31 ; 13.

(7) *He* 5, 1.

(8) Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, 10.

(9) *He* 5, 1.

(10) Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, 10.

(12) Cf. 1 *P* 2, 5.

(13) Cf. 1 *P* 3, 18.

(14) Cf. Constitution dogmatique *Lumen Gentium*. 10.

(15) Cf. Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, 10.

(16) Cf. *Mt* 19, 27

(17) Cf. *Mt* 20, 1-16.

(18) Cf. *Jn* 10, 1-16.

(20) Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, 10.

(21) *Jn* 10, 11.

(22) Cf. 8-11 19-20.

(23) *Mc* 8, 35.

(24) Saint Grégoire le Grand, *Regula pastoralis*, 1, 1 : PL 77, 14.

(25) Cf. *He* 5, 1.

(26) " N'allons pas croire que nous servons l'évangile si nous essayons de "diluer" notre charisme sacerdotal dans un intérêt exagéré pour le vaste domaine des problèmes temporels, si nous voulons "laïciser" notre façon de vivre et de nous comporter, si nous supprimons aussi les signes extérieurs de notre vocation sacerdotale. Nous devons conserver le sens de notre vocation singulière, et cette "singularité" doit s'exprimer également dans notre vêtement extérieur. N'en ayons pas honte. Nous sommes dans le monde, oui, mais nous ne sommes pas du monde " (Jean Paul II, Discours au clergé de Rome, 9 novembre 1978, n. 3 ; *L'Osservatore Romano*, 10 novembre 1978, p. 2).

(27) Cf. Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, 38-39. 42.

(28) 1 *Co* 2, 9.

(29) *Jn Io*, 12-13.

(30) *Jn* 10, 10.

(31) Cf. *Jn* 17, 12.

(32) *Mt* 19, 12.

(33) Cf 2 *Co* 4, 7.

(34) *Gn* 2, 24 ; *Mt* 19, 6.

(35) Cf. *Ep* 5, 32.

(36) cf. 1 *Co* 7, 7.

(37) *Mt* 19, 12.

(38) Cf. 1 *Co* 4, 15 ; *Ga* 4, 19.

(39) Cf. Décret *Presbyterorum ordinis*, 3. 6. 10. 12.

(40) *Ph* 4, 13.

(41) *Ep* 4, 12.

(42) *Lc* 3, 10.

(43) *Mt* 9, 38 ; cf. 1 *Co* 7, 7.

(44) *Jn* 1, 17.

(45) Cf. *Mt* 4, 17 ; *Mc* 1, 15.

(46) 1 *Co* 4, 1.

(47) Cf. *Mt* 16, 23.

(48) 2 *Co* 9, 7.

(49) *Lc* 18, 1.

(51) *Jn* 4, 35. *Mt* 9, 38.

(52) Cf. Lettre circulaire du 4 novembre 1969 : AAS 62, 1970, pp. 123 ss.

(53) Cf. 1 *P* 3, 15.

(54) *Mt* 20, 12.

(55) Cf. *Lc* 9, 62.

(56) *Lc* 22, 19

(57) *Jn* 19, 26.

(58) Cf. Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, chap. VIII.

(59) *Lc* 22, 32.

(60) *Jn* 21, 16.

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana